



VOTRE SANTÉ AU QUOTIDIEN

La Communauté de communes des Aspres est engagée dans un
CONTRAT LOCAL DE SANTÉ
afin de mettre en œuvre des actions pour améliorer la santé de ses habitants.

DITES-NOUS VOS BESOINS !

Activité physique, alimentation, qualité de l'environnement, prise en charge des enfants, des jeunes, des personnes fragiles, des séniors, accès aux soins, santé mentale, handicap, addiction, inclusion...

10 min. pour répondre à l'enquête

Réponses anonymisées

Jusqu'au 12 juillet 2024

